

## OBSERVATOIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EN PAYS DE LA LOIRE

### ÉDITO N°7

#### **BONNE ANNÉE 2023!**



Bonjour à tous,

Je vous souhaite à tous et à vos proches une belle et heureuse année 2023. L'année 2022 a été riche en nouveautés pour TÉO, l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique. En 2023, nous continuerons d'avancer et de progresser ensemble avec les acteurs du territoire impliqués dans la transition écologique : membres, partenaires, collectivités. Construit sur un modèle partenarial, TÉO continuera à favoriser échanges et collaborations pour mettre à disposition des données et informations fiables, cohérentes, documentées et mises à jour régulièrement.

C'est avec grand plaisir que je vous propose de découvrir ce nouveau numéro de la lettre d'information de l'observatoire. La lettre vous présente les liens entre TÉO, le réseau des agences régionales de l'environnement (RARE) et l'ensemble de ses membres. Nous souhaitions également mettre en avant un outil d'Enedis permettant de faciliter le déploiement du solaire photovoltaïque et des bornes de recharges pour véhicules électriques. Nous vous partageons en complément, des zooms sur les données valorisées par TÉO sur la production d'énergies renouvelables et sur la réalisation de deux enquêtes sur le volet déchets. Les collaborations récentes avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire (CRESS) et avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sont aussi détaillées.

Je souhaite remercier l'ensemble des membres et partenaires de TÉO qui produisent et transmettent des données à l'observatoire et contribuent ainsi au partage de la connaissance. Ces informations permettent d'éclairer les collectivités et acteurs des territoires pour aider à la prise de décisions en faveur de la transition écologique.

Philippe HENRY,
• Président de TÉO

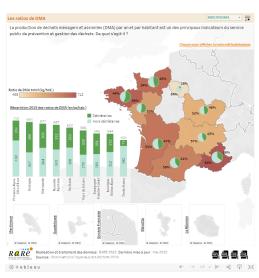
## **ACTUALITÉS**

DES TRAVAUX COMMUNS ENTRE TÉO ET LES AUTRES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX VIA LE RARE ......



Le réseau des agences régionales de l'environnement (RARE) rassemble les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement et les accompagne dans leurs missions auprès des territoires. Le RARE représente ses membres au niveau national et permet partage

et mutualisation. TÉO a par exemple pu bénéficier de la méthodologie développée par l'Observatoire Environnement Bretagne (OEB) pour le calcul de l'empreinte carbone régionale, du consortium TerriSTORY coordonné par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) ou encore de l'estimation du gisement de Déchets d'Activités Economiques avec l'AREC Nouvelle-Aquitaine. En complément de ces collaborations, TÉO participe aux travaux communs avec notamment la sortie d'un socle de neuf indicateurs sur le volet déchets accessibles <u>sur le site du RARE ici.</u>



Le RARE organise également trois webinaires par an sur le volet déchets, le prochain, le RED#8 sera piloté par TÉO sur le sujet :

« Déchets d'Activités Economiques : comment les quantifier ? » et aura lieu le 7 mars 2023. Inscrivez-vous ici

UN OUTIL D'ENEDIS POUR FACILITER L'ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET DES INSTALLATIONS DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



En collaboration avec une vingtaine de clients sur tout le territoire, Enedis a développé l'outil « Cartographie des capacités réseau » pour mieux préparer le raccordement des installations d'EnR et de bornes de recharges électriques (IRVE).



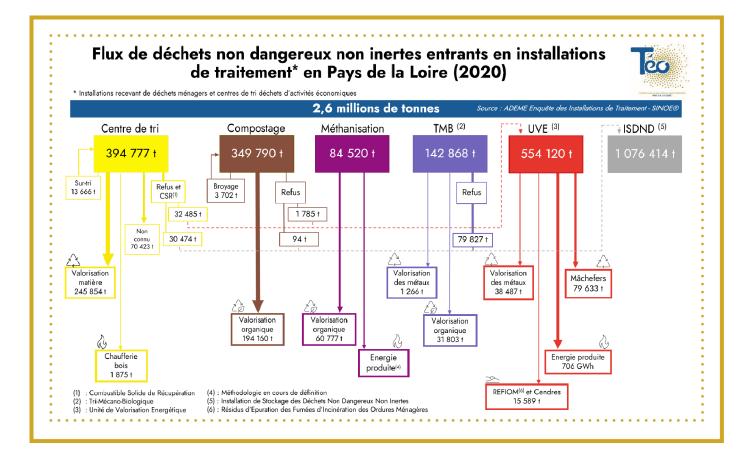
Un outil qui permet d'identifier sur une carte, la puissance disponible sur le réseau public d'électricité exploité par Enedis et de choisir le meilleur emplacement pour les projets. L'outil aide à identifier les zones favorables au raccordement facilité des projets EnR, IRVE, etc., c'est-à-dire pour lesquelles aucun renforcement de réseau n'est nécessaire (raccordement plus rapide et moins couteux). Cet outil propose également de simuler des projets multiples et de savoir si le réseau peut accueillir l'ensemble des projets sans travaux supplémentaires. Il est accessible gratuitement sur le portail client entreprises ou collectivités locales du site enedis.fr. Une vidéo de présentation est accessible ici

## FOCUS SUR LE VOLET DÉCHETS ET RESSOURCES

#### ······· LA RÉALISATION ET LA VALORISATION DES ENQUÊTES DÉCHETS PAR TÉO ········

L'ADEME coordonne au niveau national deux enquêtes: la première est réalisée auprès des collectivités sur les données de collecte les années paires et la seconde est faite auprès des Installations de Traitement des Ordures Ménagères les années impaires. Ces enquêtes sont effectuées par les observatoires régionaux lorsqu'ils existent ou par un bureau d'étude piloté par l'ADEME lorsqu'il n'y en a pas. Suite à la création du volet déchets-ressources au sein de TÉO fin 2021, c'est donc l'observatoire des Pays de la Loire qui réalisera pour la première fois, l'enquête ITOM (170 installations environ) en 2023, ce qui permettra de créer un lien fort avec les territoires. Le fonctionnement de cette enquête est détaillé dans le dossier à la suite de cette lettre d'information.

En complément, TÉO travaille déjà sur la valorisation des données des enquêtes des années précédentes. En effet, l'ADEME nationale utilise les données pour alimenter ses rapports nationaux et faire le lien avec l'Europe et c'est TÉO qui a la charge de la valorisation des données aux échelles régionale et infrarégionale. Vous trouverez sur son site Internet, un tableau de bord comportant des tuiles sur lesquelles vous pouvez cliquer pour accéder à un contenu riche en indicateurs et en informations. Ci-dessous un synoptique présentant les flux de déchets non dangereux non inertes identifiés lors de l'enquête ADEME 2020. Attention, tous les déchets d'activités économiques (DAE) ne sont pas pris en compte, le périmètre précis est détaillé sur le site internet de TEO.



## COLLABORATION ENTRE TÉO ET LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS) PAYS DE LA LOIRE.





TÉO est un observatoire partenarial qui se positionne en complémentarité des autres acteurs de la région. Sur la thématique de l'économie circulaire et du réemploi, la CRESS apparait comme un acteur majeur. La CRESS porte notamment <u>l'outil Carteco</u> avec ESS France et l'ensemble des CRESS, c'est une carte collaborative des structures de l'ESS qui contribuent à la transition écologique et solidaire. Carteco référence les structures du secteur d'activité « Gestion des ressources et des déchets », et depuis septembre 2022 celles du secteur de « l'agriculture et de l'alimentation durable ». Cet outil permet par exemple d'identifier et de collecter des données sur l'activité des recycleries et ressourceries. Les données sont valorisées dans un livret national et dans sa déclinaison régionale accessible via la page dédiée à l'ESS pour la gestion des ressources et des déchets <u>sur le site de TÉO</u>.

## FOCUS SUR LE VOLET ÉNERGIE ET CLIMAT

#### ········· LES DONNÉES SUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Concernant la production d'électricité renouvelable, plusieurs sources de données coexistent avec des délais de mise à disposition et des niveaux de complétudes différents :

## • La production d'énergie renouvelable annuelle globale :

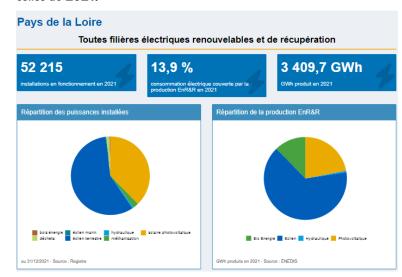
La donnée de référence est produite tous les deux ans par Air Pays de la Loire dans le cadre de ses rapports BASEMIS. Le bilan concerne l'ensemble de la production d'énergie renouvelable que celleci soit sous forme d'électricité, de chaleur, de gaz renouvelable ou de biocarburants. Dans la région, la production d'électricité renouvelable en 2020 est estimée à 3,5 TWh ce qui couvre 15 % de la consommation finale d'électricité du territoire (rapport BASEMIS v7, page 25), les données sont reprises dans la page « production d'énergie renouvelable »

#### La production d'électricité renouvelable et les projets en « temps réel » ;

Des données sont mises à disposition plusieurs fois par an à travers la plateforme d'Open Data Réseaux Énergies (ODRE). Ces données ne concernent que les installations et projets de production d'électricité. Elles sont disponibles sur la page « production d'électricité renouvelable » du tableau de bord. Les dernières données publiées sont celles à fin août 2022.

## • La production d'énergie renouvelable annuelle injectée sur les réseaux :

La donnée de référence est annuelle et publiée dans <u>l'application EnR de Réseaux</u> alimentée par la **DREAL Pays de la Loire** et accessible depuis les tuiles par filière du tableau de bord. Ces données concernent la production d'électricité et de gaz injectée sur les réseaux, les dernières données sont celles de **2021.** 



Données 2021 sur la production d'électricité renouvelable

(source : application EnR de réseaux)



Le terme de Solutions fondées sur la Nature (SfN) est un concept récent qui a été défini par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 2016. Il rassemble sous la même appellation « les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

Dans le cadre de l'observation sur le volet adaptation au changement climatique, TÉO a collaboré avec l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du projet <u>LIFE ARTISAN</u> (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature) pour mettre en avant les projets existants en Pays de la Loire afin d'aider à leur identification et créer un environnement menant à leur réplicabilité.

Une cartographie des projets est accessible sur le site de TÉO.

# DOSSIER : L'ENQUÊTE AUPRÈS DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2023 (ITOM)



#### L'enquête « traitement » a plusieurs objectifs :

- Suivre l'évolution des modes de traitement des déchets et les quantités, typologies, origines des déchets traités
- · Améliorer la connaissance des filières
- Apporter les données nécessaires au suivi des politiques déchets mises en œuvre
- · Répondre au Règlement Statistique Européen : Eurostat
- Fournir des données de référence

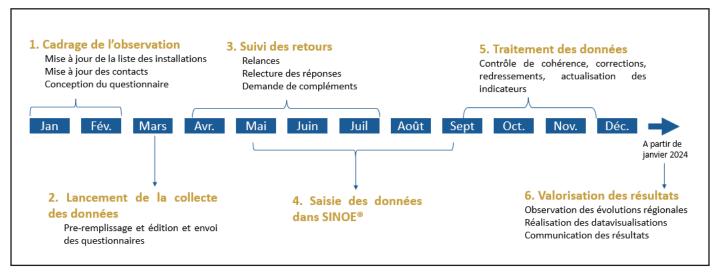


Site ROMI Recyclage de Saint Nicolas de Redon, visite par TEO en mars 2022

#### L'enquête est réalisée auprès de nombreux types d'installations :

- · Centres de tri de déchets ménagers et assimilés
- Centres de tri de déchets ménagers et assimilés
- Plateformes de compostage
- · Méthaniseurs recevant des déchets ménagers
- Unités de valorisation énergétique d'ordures ménagères
- Installations de stockage de déchets non dangereux
- Installations de maturation de mâchefers
- · Chaudières combustibles solides de récupération (CSR)
- · Installations de fabrication de CSR
- · Déchèteries professionnelles
- Centres de transit

L'enquête est découpée en quatre étapes : cadrage, collecte de données, traitement des données et valorisation des résultats. Le cadrage permet notamment de définir la coordination avec les autres acteurs et bases de données existantes : DREAL, CRESS, SVDU (Syndicat national du traitement et de la valorisation des déchets urbains et assimilés), Trivalis (Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée), FEDEREC (Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage), etc. L'objectif étant d'éviter la sursollicitation des exploitants et de garantir la cohérence des données.



# LES NOUVELLES PUBLICATIONS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TÉO partage des ressources d'autres acteurs en lien avec la Transition Énergétique et Écologique, vous trouverez par exemple :



#### Air Pays de la Loire Rapport BASEMIS®

Ce document présente les résultats de BASEMIS®, l'inventaire des consommations d'énergie, productions d'énergie renouvelable, émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en Pays de la Loire. Calculé par secteur d'activité, par usage et par type d'énergie, il est disponible pour chaque année de 2008 à 2020 ainsi que l'année 2021 en données provisoires.

#### DREAL Pays de la Loire

Analyse des bilans de fonctionnement des installations de valorisation du biogaz



La DREAL Pays de la Loire présente un rapport d'analyse et une synthèse des données déclarées par les installations de valorisation du biogaz en fonctionnement en 2020 en Pays de la Loire (méthaniseurs et quelques installations de stockage de déchets non dangereux). En tant que bénéficiaires des tarifs d'achat d'électricité et de biométhane et au titre du code de l'énergie, celles-ci doivent transmettre à la DREAL un bilan annuel de fonctionnement. Un travail partenarial a été mené par la DREAL afin de proposer aux exploitants, depuis 2020, des questionnaires dématérialisés et mutualisés au niveau régional, permettant de faciliter les déclarations et leur analyse. Des données agrégées et des indicateurs techniques sont présentés, à l'échelle régionale et départementale, après traitement des données exploitables déclarées.



#### ADEME

Programme Territoire Engagé Transition Écologique

Le Programme Territoire Engagé Transition Écologique est une démarche de planification et un programme d'actions pour définir, mettre en œuvre et piloter le projet de transition écologique des collectivités territoriales. Le programme propose une offre socle comprenant deux référentiels d'actions Climat - Air - Énergie et Économie Circulaire et des services sur-mesure comprenant la mise en réseau, la formation, un accompagnement personnalisé, un soutien financier et une reconnaissance grâce à une labellisation. Pour en savoir plus :

www.territoireengagetransitionecologique.ademe.fr

#### 



- https://teo-paysdelaloire.fr
- contact@teo-paysdelaloire.fr
- 06 75 14 79 4<u>3</u>

- Webinaire Outils et Données de l'observatoire TÉO du 15 novembre 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=K\_d2x-2ys|Y
- RED #7: Webinaire « Quelle place pour les déchets dans le mix énergétique ? » RARE, Observatoire Régional des Déchets et Économie Circulaire d'Occitanie (ORDECO): <a href="https://rare.fr/evenements/6-octobre-red7-quelle-place-pour-les-dechets-dans-le-mix-energetique/">https://rare.fr/evenements/6-octobre-red7-quelle-place-pour-les-dechets-dans-le-mix-energetique/</a>
- Webinaire Méthanisation pour les collectivités: Gaz à effet de serre et impacts de la méthanisation AILE: https://www.youtube.com/watch?v=NGhv]6Tv9zc\_
- Replays des Web'assises des déchets 2022 : https://www.assises-dechets.org/fr/assises-2022/replays



































